



## conseil pour divorce international

Par **philmetal**, le **04/09/2009** à **10:27**

bonjour,

j'aurai besoin de quelques conseils pour aider ma mère qui se trouve dans une situation assez inconfortable.

Ma mère c'est marié à mon beau père en 1989 a l'ambassade de Yougoslavie à Paris,après être tombée amoureuse quelques mois avant, il est originaire de Bosnie,10 ans plus jeune qu'elle, et viens juste d'arrivé en France.

3ans après,naissance de ma petite sœur.Les années passent il réussi assez vite et deviens chef d'entreprise, gagne beaucoup d'argent, se met a boire,il est agressif et ment tout le temps.

les disputes sont quasi quotidiennes depuis quelques années, les séjours en cellule de dégrisement chez la police aussi.

c'est alors qu'il propose a mère de repartir en Croatie d'où elle est originaire et de la rejoindre ensuite, pour y vivre et essayer de recoller les morceaux.Ma mère arrête de travailler(après 40 ans de vie en France) et déménage avec ma sœur, alors âgé de 14 ans.

il ne les a jamais rejoint.seulement quelques visites.

A distance la situation empire. on apprend qu'il a plusieurs maitresse (en Bosnie), dont une qui va accoucher de son enfant, et menace ma mère de lui couper les vivres.Il ira même jusqu'à menacer sa propre fille avec un couteau car elle lui tient tête lors d'une dispute.Les menaces pleuvent au téléphone, il est de plus en plus agressif et violent.

Ma mère est complètement perdu et moi à la limite d'aller trouvé cette ordure.....

Dernière nouvelle, il demande le divorce mais en Bosnie.

Que faire pour qu'elle ne soit pas à la rue dans cette histoire?  
Le divorce peut-il se faire en France?

Il a de l'argent et un très bon avocat qui le sort toujours des situations les plus opaques.....

merci de votre aide

Marc